**La Section Langues et Cultures Européennes (LCE) Anglais**

**Qu'est-ce que la section LCE anglais ?**

* Une **OPTION** de 1 heure d'anglais par semaine en complément des 3 heures

obligatoires en 5ème et 2 heures en plus à partir de la 4ème.

* Une inscription en 5ème qui implique **le suivi de cette option jusqu’en classe de 3ème.**

**Objectifs ?**

* **Renforcer** la maîtrise de la langue anglaise tant écrite que parlée.
* **Développer** ses compétences à l'oral mais aussi dans la compréhension de l'écrit.
* **Elargir** sa culture anglo-saxonne = + d'aspects civilisationnels sont abordés.
* **Favoriser** les échanges linguistiques sous différentes formes : l'élève peut être amené à correspondre avec des élèves anglophones.



**Pour QUI ?**

* Un groupe de section LCE entre 15 et 17 élèves maximum !
* Des élèves **MOTIVES** ayant un bon niveau déjà en anglais

 = pas des heures de soutien !

* Tout élève avec un **bon niveau général**

 = « absorber » le travail supplémentaire !

* Nécessité d'être **actif** en cours, à l'oral.
* **Attitude positive** tout au long de l'année en classe.
* Etre capable de **s'investir** dans des travaux de groupe.
* Importance de **l'autonomie** en classe et à la maison pour avancer le travail !

**Mise en œuvre – Activités ?**

* C'est une démarche de **PROJETS**!!!
* Réalisation d'exposition sur un thème donné
* Reproduire un journal télévisé
* Role play
* Spots publicitaires
* Lecture d'une œuvre complète ou de textes plus longs...

**Comment s'inscrire ?**

* Fournir une **lettre de motivation en français** aux professeurs d'anglais expliquant pourquoi on veut intégrer la section européenne
* **Résultats**? Chaque candidature est soumise à l'avis des équipes pédagogiques de 6ème.

